ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coronavirus dans les outre-mer

Question écrite n° 27155

Texte de la question

Mme Josette Manin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les questions que soulève une possible propagation du coronavirus, récemment nommé COVID-19, dans les Antilles et plus largement les outre-mer. Elle ne doute pas que le ministère mettra tous les moyens possibles pour protéger la France de cette pandémie. Cependant, elle reste inquiète quant à la gestion de cette crise sanitaire dans les outre-mer. En effet, si l'on ne prend que l'exemple des Antilles, les deux centres hospitaliers universitaires rencontrent de sérieuses difficultés. En Martinique, une sévère dégradation de la situation financière du centre affecte gravement la qualité de la prise en charge des patients sur le territoire ou encore les conditions de travail du personnel. En Guadeloupe, l'incendie qui a détruit quatre blocs opératoires et les services des urgences du centre hospitalier universitaire continue à perturber le système sanitaire de l'île. Elle souhaite connaître ses intentions en ce qui concerne la gestion de cette crise sanitaire si elle devait s'étendre dans les outre-mer et spécifiquement à la Martinique.

Données clés

Auteur : Mme Josette Manin
Circonscription : Martinique (1re circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27155
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 mars 2020, page 1636
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)